

24 AOUT 2017

CEREMONIE D'HOMMAGE AU LIEUTENANT ROUVIER, AU CAVALIER MOULY
ET AU SOLDAT MOUY.



Dès 9h45, les invités commencent à arriver. Comme chaque année, le rendez-vous est prévu devant l'ancienne gendarmerie, à la chaussée de Charleroi.

Le temps nous est favorable, si ce n'est une petite brise rafraîchissante. Plusieurs journalistes et photographes sont présents.



Jacques Davoine m'apprend que tous les bâtiments de l'ancienne gendarmerie, y compris les maisons d'habitation, vont être détruits. Pourquoi ne pas en faire des maisons sociales, ça manque tellement à Nivelles. Jacques est de mon avis.



La commune d'Esquerchin est présente en nombre : douze personnes dont Anne-Marie, la fille d'Auguste Mouy, ses deux enfants, et plusieurs petits-enfants, le Maire René Ledieu, Renaude Helin, l'adjointe au Maire, Jean-Louis Deligny et Guy Beaumont tous deux conseillers municipaux, et deux porte-drapeaux Luc Deligny et Jérôme Lebacqz.

Il est près de 10h, les dernières gerbes sont livrées. On compte celles de la ville de Nivelles, de l'Ambassade de France, de la Mairie d'Esquerchin et du Souvenir Français.

La cérémonie peut commencer. Claude Comte Offenbach, Président de l'Union des sociétés



Militaires Françaises de Belgique, place les huit porte-drapeaux à l'entrée du cimetière, la petite troupe démarre et bientôt s'étire dans l'allée principale jusqu'à la grande croix où le groupe se scinde pour mieux se ressouder. Les Autorités de la ville et de la Mairie d'Esquerchin suivent les porte-drapeaux. Une cinquantaine de personnes sont présentes.



L'Ambassade de France a envoyé une gerbe de fleurs sans personne. Pour le dépôt des gerbes, le Colonel Michel, Délégué Général du Souvenir Français représente l'Ambassade de France et Monsieur le Pasteur GIGANDET, Aumônier honoraire des Armées Françaises, Président de l'Union française de Verviers et du Souvenir des Héros français représente le Souvenir Français.





Les porte-drapeaux se rangent de part et d'autre de la sépulture du Lieutenant Rouvier.



Le Bourgmestre Pierre Huart entame son discours :

« En 1914, le Lieutenant ROUVIER et le cavalier MOULY sont enterrés côte à côte à cet endroit. A l'époque, deux stèles en forme d'épée, offertes par le « SOUVENIR FRANÇAIS », ornent la sépulture commune des victimes. Les épées sont peintes en blanc et rehaussées de quelques dorures. En 1933, un monument est érigé en leur honneur à la chaussée de Charleroi.



En 1969, le corps du cavalier MOULY est transféré à la Nécropole de Chastre, sa stèle est enlevée et remplacée à Chastre par une autre en béton. L'épée quant à elle a disparu. La stèle du Lieutenant ROUVIER est alors

remise en peinture dans les tons cuivre. Puis plus rien ne se fait ; en rouillant, la fonte fait



éclater la peinture et jusqu'il y a peu, ce n'était plus qu'un tas de rouille qui passait inaperçu. Il y a deux ans, l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » a remis la sépulture en état. Les travaux qui ont duré une semaine ont nécessité le décapage de la stèle au chalumeau et sa mise en peinture, la plus proche de celle d'origine. Ce travail est le fruit de la bonne collaboration entre la Ville de Nivelles, le « SOUVENIR FRANÇAIS » et l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » de Baulers, et on ne peut que s'en féliciter. Suite à

la demande du « SOUVENIR FRANÇAIS », la sépulture est dorénavant pavoisée en permanence, et cela depuis deux ans déjà. Après les discours et le dépôt de gerbes, nous nous rendrons au Monument Français situé à la chaussée de Charleroi, érigé à côté de l'ancienne maison CEULEMANS.

Je vous remercie pour votre attention et je passe la parole au Colonel Michel ».



« Mesdames et Messieurs en vos titres et vos qualités, Monsieur le Bourgmestre,

Je ne vais pas vous rappeler en détails les débuts de la Première Guerre Mondiale, l'invasion de la Belgique par les troupes du Kaiser le 23 août 1914, l'intervention presque immédiate des armées françaises, précédée du corps de cavalerie du Général Sorbet.



Le lieutenant ROUVIER et le cavalier MOULY appartenait au 8^{ème} régiment de Hussards, composé essentiellement d'hommes venant des centres de recrutements de la région parisienne auxquels étaient mêlés quelques Bretons. Ce régiment était caserné à Meaux. Il faisait partie de la 3^o Division de ce fameux Corps de Cavalerie du Général Sordet, envoyé en mission de reconnaissance en Belgique au-devant des 3 Armées françaises.

Le 20 août, le 8^{ème} Hussards arrive à Pont-à-Celles ; c'est donc un peu plus au Sud. Le

21 août, à 6 heures du matin, le Lieutenant ROUVIER et six autres cavaliers quittent le bivouac pour une mission de reconnaissance sur Nivelles.

Et je vais à présent céder la parole à une habitante de la région qui assista à la suite des évènements et décrit la scène en utilisant dans les termes de l'époque qu'elle envoya à la veuve du Lieutenant Rouvier :



« Le 21 août 1914, vers 9 heures moins le quart, je me trouvais près de la maison dite « CEULEMANS », là où une route traverse la chaussée de Charleroi. Je m'informai auprès des gens qui se trouvaient à la fenêtre de cette maison si les Français – que mon frère avait vus le matin – étaient partis. J'appris qu'ils venaient de se diriger vers le chemin de fer, donc entre la chaussée de Namur, par où les boches arrivaient et celle de Charleroi.

Me disant qu'il était sans doute imprudent de m'aventurer seule plus avant, je redescendis la chaussée de Charleroi pour rentrer chez moi. Je partis même à la course, prise de peur. Environ 200 mètres plus bas (là où il y a trois maisons rouges à

droite, en montant la chaussée de Charleroi), je vis arriver bride abattue, à travers champs, les sept cavaliers français. Comme j'entendais des coups de feu, je découvris à l'horizon de la route en regardant vers Nivelles, quarante boches environ, agenouillés par terre sur la route et à côté, là où est la chapelle de Notre-Dame du Mont Carmel, j'entendis siffler les balles, je

me blottis contre un arbre de la route, le dernier avant d'arriver aux maisons rouges. Ces boches tiraient et leur chef hurlait comme un possédé.



Les Français arrivaient, et j'en vis un qui s'abattit dans la campagne. Ils regagnaient la chaussée précisément vis-à-vis de l'endroit où je me trouvais, je remarquai qu'il y en avait un qui les commandait et les entraînait avec enthousiasme. C'était votre mari, Madame.

Le cheval de celui-ci qui venait d'être blessé, suivait les autres avec peine, ses brides dans les pattes. A leur passage, je criai « Vive les Français » et intérieurement, je priai le Bon Dieu de les garder. Arrivés une fois sur la route, ils galopèrent plus vite encore vers Charleroi mais les boches tiraient plus encore. C'est au moment où ils passaient devant la maison Ceulemans que votre mari fut atteint mais, blottie derrière l'arbre, je n'ai pas vu sa chute.



Les boches passaient maintenant en bicyclette. Lorsque le feu eut cessé, je redescendis la route vers la maison. Le chef allemand qui devait avoir commandé

le feu m'arrêta au passage pour me demander s'il y avait beaucoup de Français vers Charleroi. Je lui ai dit que je ne savais rien. Ils n'osaient s'aventurer plus loin supposant que tout un régiment était à peu de distance... » (fin de citation)

C'est donc cette lettre que cette brave dame avait envoyé à la veuve du Lieutenant Rouvier.

Mortellement blessé, au genou, le lieutenant ROUVIER avait la figure contusionnée. Son corps sera descendu à l'Hôtel de Ville.

Le cavalier Julien MOULY se trouvait à la ferme HAUTIER en face du cimetière, sur un matelas, il était blessé à la cuisse, à l'intestin et au poignet. Mortellement atteint, il y décédera lui aussi le 23 août.

Mais la mission sera remplie, à 10h30, le Maréchal des Logis Chevin atteindra le bivouac de Pont-à-Celles, et parviendra à donner à l'Etat-Major français les renseignements sur les forces ennemies en présence.

Le Lieutenant ROUVIER et le cavalier MOULY ont été enterrés côte à côte dans le cimetière de Nivelles. Julien MOULY sera néanmoins exhumé et enterré à la nécropole française de Chastre suite au regroupement décidé par l'Office National français des Anciens Combattants. Une croix en pierre bleue rappelle la mort de ces deux militaires à la chaussée de Charleroi. Elle a été inaugurée le 18 juin 1933 et je pense que c'est là que nous irons un peu plus tard.

Je tiens à remercier l'ASBL « DU COTE DES CHAMPS » pour tous les efforts qu'ils font pour l'entretien de ces tombes, ainsi que la ville de Nivelles et en particulier Monsieur le Bourgmestre grâce à qui nous avons ce drapeau qui flotte en permanence.

Je vous remercie de votre attention ».

Les Autorités représentant la Ville de Nivelles, l'Ambassade de France et le « SOUVENIR FRANÇAIS » déposent ensemble une gerbe de fleurs sur la sépulture du Lieutenant Rouvier.

Ensuite, elles reculent de quelques pas et se mettent en position de respect. Le Colonel Michel lance l'ordre « Aux Morts ».

Aussitôt, la musique démarre au son des roulements de tambour, puis de la trompette. Le moment est solennel. Les militaires et les porte-drapeaux saluent chacun à leur façon.

Après une minute de silence, c'est au tour de la Marseillaise, ici pas de confusion possible avec la Brabançonne, n'est-ce pas Monsieur Leterme !



Tout doucement, derrière ses moustaches de vieux grognard, la voix d'Yves Ferry recouvre la musique, notre homme connaît les paroles de La Marseillaise et il ne s'en cache pas. Claude Comte Offenbach n'est pas en reste et se met à chanter à son tour.



Ensuite, la Brabançonne clôture la première partie de la commémoration.

Le cortège se reforme et rejoint l'entrée du cimetière où les porte-drapeaux font la haie d'honneur aux invités.



Monsieur René Ledieu est Maire de la commune d'Esquerchin depuis 35 ans et est âgé de 85 ans.

Esquerchin est une petite commune de 5 km² du Nord de la France (proche de Douai) qui comprend 823 habitants.

En plus des deux porte-drapeaux d'Esquerchin, six autres sont présents : Meslè Dominique de l'ASOF, Président des Médailles Militaires, Barbier Edmond, Vice-Président de la FNACA Belgique, porte-drapeau des Poilus de France Tournai, Dagry Daniel, FNACA Belgique, Secrétaire des Relations



patriotiques, Délégué local du Souvenir Français de Tournai. Yves Ferry de l'Union des sociétés militaires françaises de Belgique, Moussa Statua représentant de la Médaille Militaire et Gilbert Jollet pour les Anciens d'Algérie.

Devant l'ancienne gendarmerie, chacun rejoint son véhicule et se rend au rond-point de la chaussée de Charleroi.

Claude-Comte Offenbach place les hommes de part et d'autre du Monument Français, tandis que le Bourgmestre Pierre Huart tente de déplacer le pied du micro qui bascule dans une ornière. Ce qui lui fait dire : « Vous voyez, quand on dit que Nivelles est une ville à la campagne, ce ne sont pas de vains mots ».







Brièvement, le Bourgmestre resitue les évènements du 21 août 1914 : « Nous nous trouvons à la chaussée de Charleroi, devant l'ancienne maison Ceulemans. Ce monument a été érigé en 1933, en l'honneur du Lieutenant Rouvier et du Cavalier Mouly. C'est à cet endroit que le Lieutenant Rouvier a été blessé mortellement lors de sa rencontre avec une quarantaine l'Allemands, agenouillés à la chaussée de Charleroi, près de la chapelle Notre-Dame du Mont de Carmel, devant laquelle nous sommes passés. Le cavalier Julien Mouly est également touché et s'écroule. Il est transporté dans la ferme sise en face du cimetière, c'est-à-dire l'ancienne gendarmerie. Il a été blessé à la cuisse, à l'intestin et au poignet et comme l'a dit le Colonel Michel tout à l'heure, il est décédé le 23 août ».



Une gerbe est déposée par la ville de Nivelles. Ensuite, le Colonel Michel commande les différentes musiques qui s'enchaînent les unes après les autres.

Il reste ensuite à parcourir deux kilomètres pour atteindre le dernier lieu de mémoire, situé en bordure du zoning industriel de Nivelles sud, à proximité de la ferme De Puydt.



Le Bourgmestre Pierre Huart entame son discours :

« Le 9 septembre 1939, Auguste MOUY est mobilisé et employé comme pionnier. Fin de l'année, il part pour la guerre. Auguste est affecté au 53ème Bataillon mitrailleurs motorisés de l'Etat-Major.

Fait prisonnier, il est déporté au Stalag XVIII, à Kaisersteinbruch, entre Leinz et la frontière tchèque. En mars



1941, il est transféré au Stalag XVIII A dans les Alpes autrichiennes, à 800 mètres d'altitude.

Il est relâché en 1943, mais il reste prisonnier et doit répondre régulièrement à l'appel des Allemands basés à Douai.



Le 23 août 1944, les Allemands quittent Esquerchin. Auguste et son attelage sont réquisitionnés ainsi que d'autres agriculteurs pour conduire les soldats et leur matériel en Belgique. C'est la débâcle, les Anglais les talonnent.

Vers la fin du mois d'août, le convoi arrive à Thines et se gare derrière le cimetière. Là, les Allemands récupèrent une partie du matériel et abandonnent le convoi et les Français réquisitionnés à leur sort.

Le dimanche 3 septembre, Auguste MOUY décide de retourner en France et convainc plusieurs de ses compagnons de l'accompagner.

Il participe encore à la messe de 10 heures. Un peu avant la fin de l'office, vers 11 heures, quelqu'un s'est approché du curé et lui a demandé que les fidèles se séparent car les Allemands allaient faire sauter deux chars dans le village afin que ceux-ci ne tombent pas entre les mains des Français.

Finalement, les Allemands n'auront pas le temps de détruire les chars. L'aviation alliée est passée à l'attaque. Ça tire de tous les côtés.

A la chaussée de Wavre, l'aviation bombarde un convoi hippomobile. La route est jonchée de camions et de tanks éventrés. L'avion tourne à l'Est du champ d'aviation, où elle aperçoit le convoi formé par les fermiers français et elle se met à le mitrailler à son tour. Auguste Mouy qui conduisait un des chariots est touché mortellement à la gorge.

Son corps est emmené à la ferme voisine et installé sur un lit dans le hall d'entrée

Le cercueil d'Auguste MOUY sera déposé dans le caveau CASTIAUX en attendant son rapatriement par des résistants français.

En collaboration avec la ville de Nivelles, l'ASBL « DU COTE DES CHAMPS » a aménagé un lieu de mémoire à l'endroit où Auguste MOUY a été abattu ».



Je tiens tout de même à signaler un acte d'incivisme auquel nous avons été confrontés à plusieurs reprises. Par deux fois, le panneau didactique offert par l'ASBL « DU COTE DES CHAMPS » a été arraché et emporté.

Nous ne comprenons pas un tel geste gratuit destiné à nuire sans raison.

Actuellement, l'ASBL est obligée d'attendre la dernière minute pour poser un panneau de triplex sur laquelle elle a collé une copie papier plastifiée, en sachant bien que tout sera arraché dans les jours ou les semaines qui suivent.

Après le discours du Bourgmestre, la Ville de Nivelles, l'Ambassade de France, la Mairie d'Esquerchin et le Souvenir Français déposent les gerbes au pied de la croix en bois sur laquelle est gravé : « Auguste Mouy, soldat français prisonnier du 26 RI, tué à Thines le 3.09.44 ».



Anne-Marie, la fille d'Auguste Mouy, est très émue de se retrouver à l'endroit même où son papa a été tué en 1944.





Les musiques défilent : Aux Morts, la Marseillaise et pour terminer la Brabançonne qui met fin à la cérémonie.



Le Bourgmestre invite l'assistance au drink offert par la ville de Nivelles.





C'est dans la salle des Mariages que les invités se sont réunis. Pierre Huart donne quelques explications sur les différentes variétés de bière produites à Nivelles qui a une grande tradition dans le domaine brassicole, d'ailleurs une rue témoigne de ce passé : la rue des Brasseurs.

Depuis 1985, un nouvel engouement pour la bière va se développer et aujourd'hui Nivelles n'a pas moins de douze bières différentes à présenter, dont l'Archiduc, bière traditionnelle de Nivelles produite anciennement par



Duvieusart, la djan d' Nivelles, l' Aclote produite par les brasseurs de Nivelles, l' Aclote produite par les brasseurs de Nivelles, quatre bières de la brasserie belgo sapiens., et deux bières de la Consoeurie des Secrets de Dame Gertrude.



Le Bourgmestre offre un coffret de huit bières aux représentants de la commune d'Esquerchin : le Maire, l' Adjointe au Maire et deux mandataires municipaux.

René Ledieu demande alors de prendre la parole : « Monsieur le Bourgmestre, par les pouvoirs qui me sont conférés, j' ai l' honneur et le plaisir de vous remettre la médaille communale de la commune d' Esquerchin.

Esquerchin est une commune de 900 habitants un territoire de 534 ha. Je dois aussi vous dire Monsieur



le Bourgmestre qu' aujourd' hui, c' était vraiment une très belle cérémonie et je vous remercie de m' avoir reçu. ». Et Pierre Huart de répondre : « C' est grâce à l' équipe de Joël ! ».



L'après-midi se passera à visiter le cimetière de Thines, d'abord en s'arrêtant à la sépulture d'Ernest Hartemberg, ouvrier agricole chez Castiaux, qui avait indiqué à Auguste Mouy la route qu'il devait prendre pour retourner à Esquerchin.





Le lendemain, le 4 septembre 1944, Ernest est assassiné par les Allemands.

Ensuite, le groupe s'arrête devant la sépulture de la famille Castiaux.

Auguste Mouy a été placé dans un caveau de la famille, situé dans la crypte du cimetière, en attendant son rapatriement par la Résistance d'Esquerchin.

Pour clore le pèlerinage, la visite de la crypte s'impose pour la famille.

Pour terminer la journée, le groupe se rend chez Olga Castiaux, aujourd'hui âgée de nonante ans, qui



a connu Auguste Mouy durant son séjour à Thines.

Sa sœur avait confectionné deux drapeaux, un blanc et un aux couleurs de la France. Leur maman avait cuit du pain et en avait offert à Auguste avant son départ vers Esquerchin. Olga se souvient encore qu'Auguste avait participé à la messe du dimanche et y avait chanté. Il avait une très belle voix. Leur papa avait essayé de convaincre Auguste d'attendre un jour ou deux car les Allemands commençaient à quitter le village, mais rien n'y a fait, Auguste était bien décidé de retourner à Esquerchin. Mal l'en a pris, car c'est la mort qui l'attendait au bout du chemin.

Joël FERY

Président de l'A.S.B.L « DU COTE DES CHAMPS »

Délégué local du Souvenir Français pour la région de Nivelles